

LA POSTE AUTOMOBILE RURALE

Après la guerre de 1914 / 1918, l'isolement des zones rurales pose des problèmes sociaux et économiques qui empireront avec l'exode des populations vers les villes à partir des années 1930. Pour lutter contre cet isolement le Ministère des PTT, en 1926, décide de créer des services au public en utilisant les moyens en plein développement que sont les transports automobiles.



En 1926 des expériences sont menées dans les départements du Lot, du Jura et de la Corrèze. Devant le succès rencontré auprès des populations, en février 1927, est créé la « Poste Automobile Rurale » ou « PAR ». Des circuits de transport sont donc institués dans des zones plus particulièrement isolées. Deux objectifs sont plus spécialement recherchés : désenclaver certaines zones rurales, améliorer la distribution et la collecte du courrier.

Des entreprises privées de transport seront en charge de l'acheminement du courrier, des colis, des personnes et des commissions. Les entreprises fournissent le véhicule (dont les caractéristiques sont fixées par les PTT), le chauffeur (dont la rémunération est payée par la Poste au forfait

kilométrique) et l'essence. Une boîte à lettre mobile est aussi fixée sur le véhicule. A côté des entreprises, on trouve dans cette organisation, les agents des PTT et des particuliers (les « **C**orrespondants **P**ostaux ») qui pourront être des épiciers, des cafetiers, des hôteliers, des secrétaires de Mairie, des gardes champêtres (et même des curés !) ou de simples habitants.

Les têtes de ligne (**communes de rattachement**) se situent dans des communes disposant d'une gare afin de faciliter les transports de colis et permettre aux habitants une plus grande mobilité sur l'ensemble du territoire. Deux rotations sont assurées quotidiennement, une le matin et une en fin d'après-midi et alternativement dans un sens puis dans l'autre soit dans un sens un jour et dans l'autre le lendemain.

Autre grande innovation, le chauffeur devient commissionnaire pour les habitants de sa tournée : il recueille les commissions à faire dans les commerces de la ville tête de ligne (épicerie, boulangerie, pharmacie...) lors de son passage matinal et rapporte les commandes lors de son passage de fin de journée. Dans les communes dépourvues de bureau de poste sur le trajet, la poste recrute un intérimaire dans la population avec

l'agrément du Maire et du Préfet, c'est le « **correspondant postal** ». Il est tenu de mettre son habitation au service de la PAR. On transfère la boîte à lettre (autrefois sur un lieu public) sur le mur de son domicile. Il reçoit une formation stricte de la Poste car il est chargé d'effectuer les opérations que font les agents des PTT (receveur et guichetier) dans les bureaux : il vend des timbres et des enveloppes, il reçoit et expédie le courrier, il traite les recommandés et envois de valeur et il sert d'intermédiaire entre le bureau d'attache et les usagers pour les opérations financières et entre la gare et les usagers pour le traitement des colis. Il est tenu de se mettre au service du public une heure avant le passage de l'autobus. Le correspondant postal peut être aidé pour la distribution dans la commune par un ou plusieurs distributeurs communaux en fonction de la taille de la commune. Le correspondant postal dispose d'une batterie de cachets de services de la poste et d'un cachet à date particulier portant le nom du bureau de rattachement et son numéro de correspondant postal.

Le développement des PAR a connu des fortunes diverses : en 1930, 58 circuits sont en service en France, en 1939, l'apogée est atteinte avec près de 400 circuits (4500 communes desservies et 1 200 000 voyageurs transportés), en 1944, il en reste 287 après la guerre et il y en aura 361 en 1952. Le développement des voitures individuelles, le choc pétrolier des années 1970, vont entraîner la disparition de la Poste Automobile Rurale pendant cette décennie.

CIRCUITS DE LA POSTE RURALE AUTOMOBILE EN VENDEE

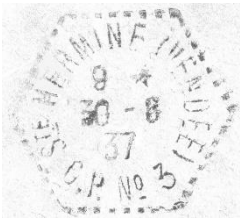
Bureau de rattachement	C.P. n°	Localité du correspondant	Dates extrêmes	Mutations
Chantonmay	1 2 3 4 5 6	Saint-Hilaire-le-Vouhis Rochetrejoux St-Germain-de-Prinçay Puybelliard St-Philibert du-pont-Charrault St-Mars-des-Prés	1955/66 1933/61 1942/66 1934/65 1943/58 1934/65	
Montaigu	1 2 3 4 5 6 7 8 9	La Guyonnière Treize-Septiers La Boissière-de-Montaigu Bazoges-en-Pailiers Beaurepaire Mesnard-la-Barotière Saint-Paul-en-Pareds Ardelay Vendrennes	1960/65 1935/67 1942/67 1933/66 1941/65 1944/61 1943/66 1934/65 1943/61	Passé l'Oie C.P. n° 2 en 1961 Passé l'Oie C.P. n° 1 en 1961
La Mothe-Achard	1 2 3 4 5 6 7	St-Georges-de-Pointindoux Martinet Saint-Julien-des-Landes Saint-Mathurin Sainte-Foy Le Girouard La Chapelle-Achard	1940/67 1943/67 1934/67 1936/67 1944/67 1944/67 1941/67	
Sainte-Hermine	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	Saint-Jean-de-Beugné Saint-Aubin-la-Plaine Saint-Etienne-de-Brillouet Thiré La Chapelle-Thémer Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine Saint-Juire-Champgillon Saint-Valérien Saint-Martin-des-Fontaines Saint-Cyr-des-Gâts Saint-Laurent-de-la-Salle	1942/67 1943/64 1942/67 1932/67 1951/67 1943/62 1939/67 1942/67 1937/ ? 1942/62 1935/62	J'ai trouvé 30/08/37 Passé La Caillère C.P. n° 1 en 1962 Passé La Caillère C.P. n° 3 en 1962 Passé La Caillère C.P. n° 2 en 1962
L'Oie	1 2	Vendrennes Mesnard-la-Barotière	1961/67 1961/65	Ex Montaigu C.P. n° 9 Ex Montaigu C.P. n° 6
La Caillère	1 2 3	Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine Saint-Laurent-de-la-Salle Saint-Cyr-des-Gâts	1962/65 1962/65 1962/65	Ex Sainte-Hermine C.P. n° 6 Ex Sainte-Hermine C.P. n° 11 J'ai trouvé 31/12/66 Ex Sainte-Hermine C.P. n° 10

LES MARQUES POSTALES DES CORRESPONDANTS POSTAUX DE LA P.A.R. **EN VENDÉE**

Classement selon **Alain Floc'h** (éléments de la couronne)

Type 2	Type 3	Type 5	Type R*
Numéro de C.P. en bas de la couronne	Nom du département en bas de la couronne	Nom du département ET numéro de C.P. en bas de la couronne	Timbre à date en plastique rond
			

Classement selon **Lautier** (éléments du dateur)

Type G4	Type G6 *	Type G7 *	Type A9*
Hexagone pointillé : millésime du dateur sur deux chiffres	Hexagone pointillé : millésime du dateur sur quatre chiffres	Hexagone pointillé : millésime du dateur sur quatre chiffres, présence de la lettre H entre les heures et les minutes (15, 30 ou 45)	Timbre à date en plastique rond caractérisé par la présence de deux petits traits placés de part et d'autre du nom du bureau
			

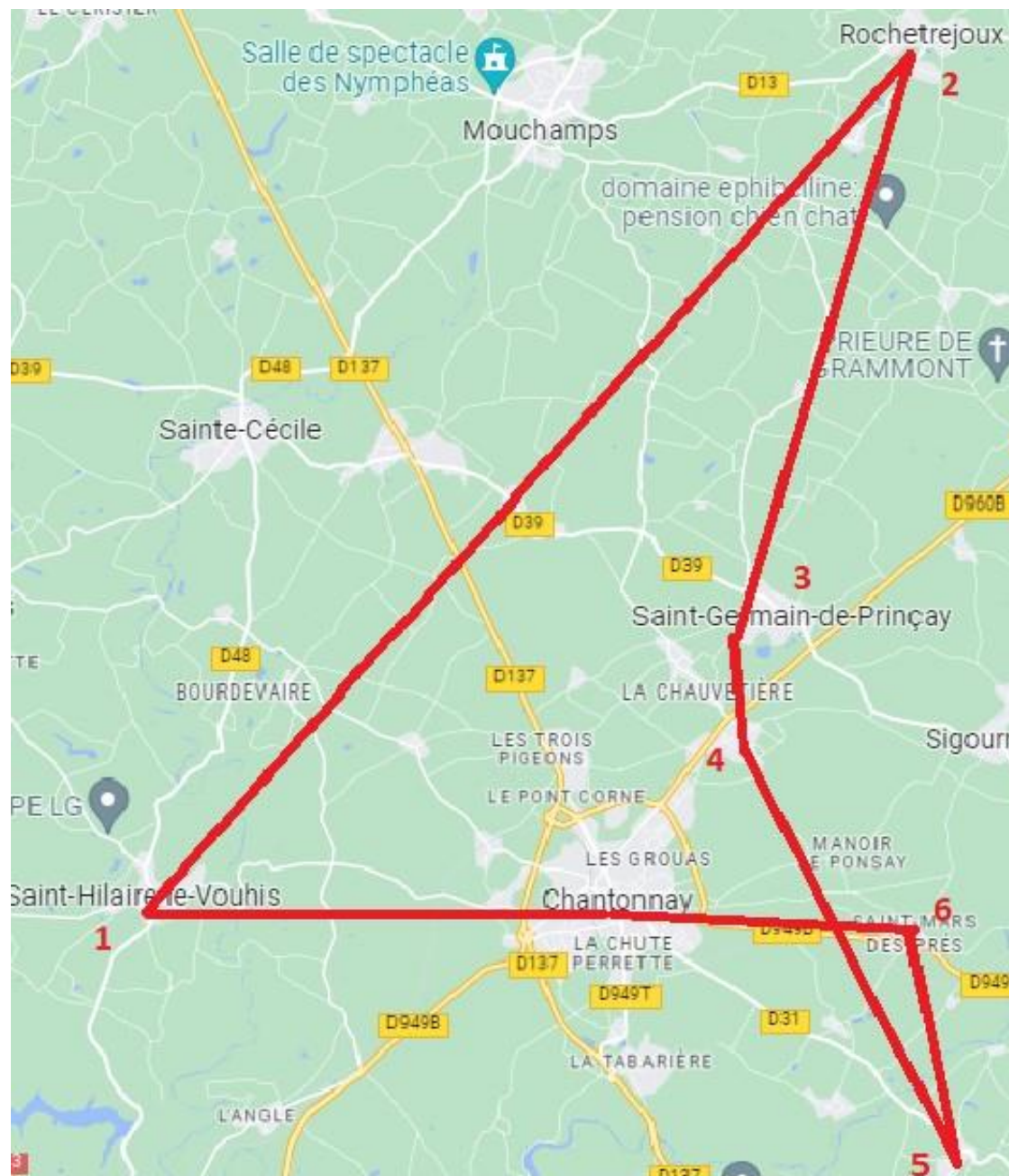
* Il est difficile de différencier les types G6 et G7 car le plus souvent, la levée est remplacée par une étoile. Le type G6 apparaît en 1948 et le type G7 en 1951. Les seconds ne remplacent pas forcément les premiers mais seulement en cas de nécessité (usure, perte ?). La classification d'Alain Floc'h me paraît plus pertinente.

* Les empreintes au type R (A9) sont rares. En 1967, le nombre de correspondants postaux avait beaucoup diminué sauf dans le circuit de la Mothe-Achard dans lequel ils avaient été maintenus.

Bureau de rattachement	C.P. n°	Localité du correspondant	Type 2	Type 3	Type 5	Type R
Chantonnay	1	Saint-Hilaire-le-Vouhis	N	O	N	N
	2	Rochetrejoux	N	O	N	N
	3	St-Germain-de-Prinçay	N	O	N	N
	4	Puybelliard	N	O	N	N
	5	St-Philibert du-pont-Charrault	N	O	O	N
	6	St-Mars-des-Prés	N	O	N	N
Montaigu	1	La Guyonnière	O	N	N	N
	2	Treize-Septiers	O	N	N	O
	3	La Boissière-de-Montaigu	O	N	N	O
	4	Bazoges-en-Paillers	O	N	N	N
	5	Beaurepaire	O	N	N	N
	6	Mesnard-la-Barotière	O	N	N	N
	7	Saint-Paul-en-Pareds	O	N	N	N
	8	Ardelay	O	O	N	N
	9	Vendrennes	N	O	N	N
La Mothe-Achard	1	St-Georges-de-Pointindoux	O	N	N	O
	2	Martinet	O	N	N	O
	3	Saint-Julien-des-Landes	O	N	N	O
	4	Saint-Mathurin	O	N	N	O
	5	Sainte-Foy	O	N	N	O
	6	Le Girouard	O	N	N	O
	7	La Chapelle-Achard	O	N	N	O
Sainte-Hermine	1	Saint-Jean-de-Beugné	O	N	N	O
	2	Saint-Aubin-la-Plaine	O	N	N	O
	3	Saint-Etienne-de-Brillouet	O	O	N	O
	4	Thiré	O	N	N	O
	5	La Chapelle-Thémer	O	N	N	O
	6	Saint-Martin-Lars-en-Sainte-	O	N	N	O
	7	Hermine	O	N	N	N
	8	Saint-Juire-Champgillon	N	O	N	O
	9	Saint-Valérien	N	O	N	N
	10	Saint-Martin-des-Fontaines	N	O	N	N
	11	Saint-Cyr-des-Gâts	N	O	N	N
L'Oie		Saint-Laurent-de-la-Salle				
	1	Vendrennes	N	O	N	O
	2	Mesnard-la-Barotière	N	O	N	O
La Caillère	1	Saint-Martin-Lars-en-Sainte-	N	O	N	N
	2	Hermine	N	O	N	N
	3	Saint-Laurent-de-la-Salle	N	O	N	N
		Saint-Cyr-des-Gâts				

CIRCUIT DE CHANTONNAY

- 1 Saint-Hilaire-le-Vouhis
- 2 Rochetrejoux
- 3 St-Germain-de-Prinçay
- 4 Puybelliard
- 5 St-Philibert du-pont-Charraut
- 6 St-Mars-des-Prés



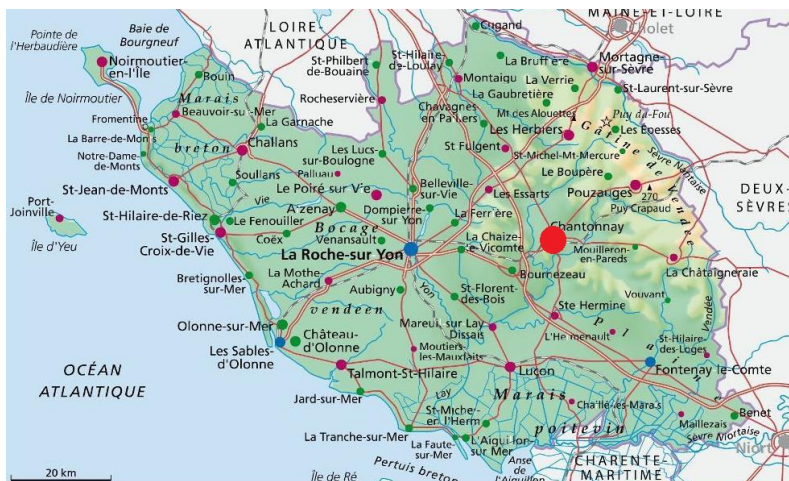


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R. DE CHANTONNAY

Oblitération type G7



Enveloppe du 23 avril 1959 de la localité **n°1 (Saint-Hilaire-le-Vouhis)** de la P.A.R. dont **Chantonay** était la commune de rattachement pour Angers (Maine et Loire)

Cette oblitération hexagonale formée de pointillés indique un circuit postal (lettres **C.P.**). Cette oblitération était utilisée par la **Poste Automobile Rurale**.

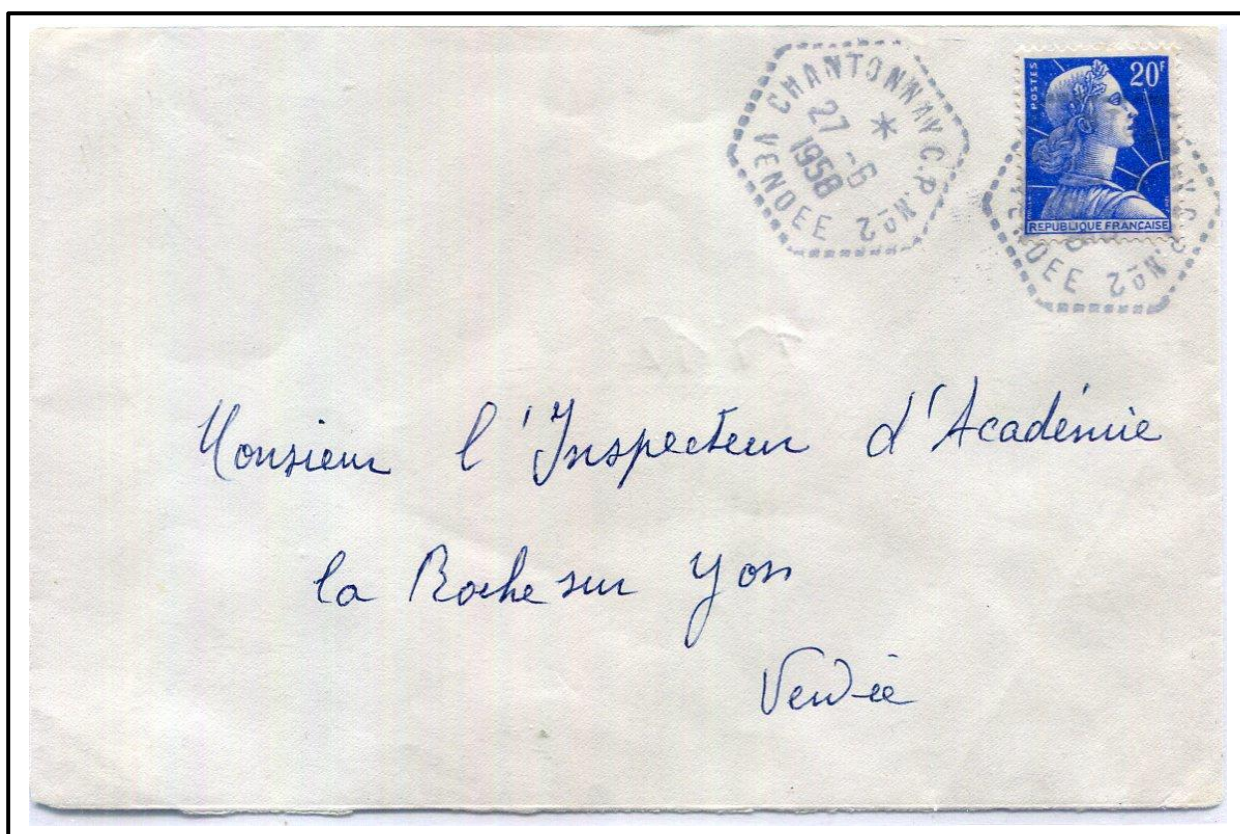
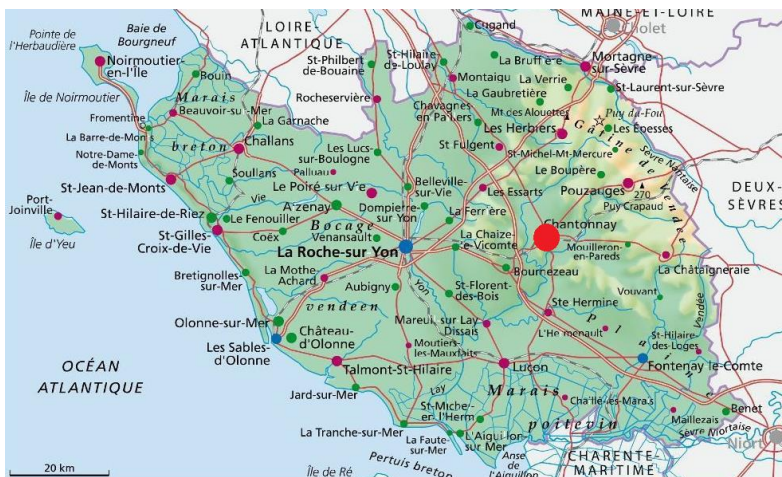


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.AR. DE CHANTONNAY

Oblitération type G7



Enveloppe du 27 juin 1958 de la localité **n° 2 (Rochetretjoux)** de la P.A.R. dont **Chantonmay** était le bureau de rattachement pour La Roche-sur-Yon

Cette oblitération hexagonale formée de pointillés indique un circuit postal (lettres **C.P.**). Cette oblitération était utilisée par la **Poste Automobile Rurale**.

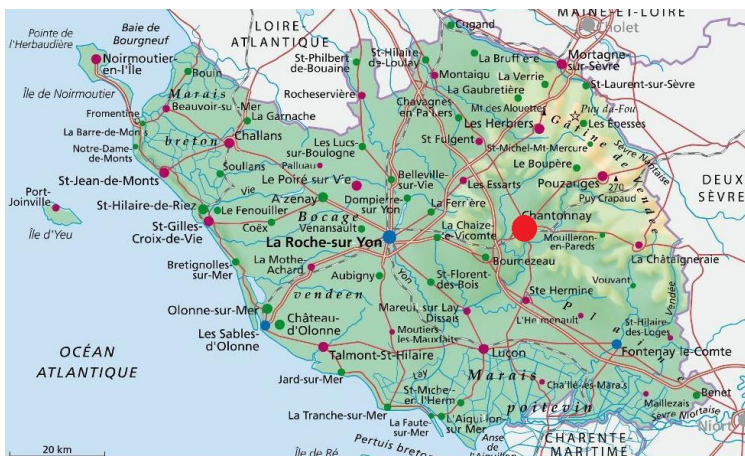


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R DE CHANTONNAY

Oblitération type G7
Modèle 3



Enveloppe du 29 août 1964 de la localité **n°3 (Saint-Germain-de-Prinçay)** de la P.A.R. dont **Chantonay** était le bureau de rattachement.



MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R DE CHANTONAY

Oblitération type G7
Modèle 3



Cette oblitération hexagonale formée de pointillés indique un circuit postal (lettres **C.P.**). Cette oblitération était utilisée par la **Poste Automobile Rurale**.

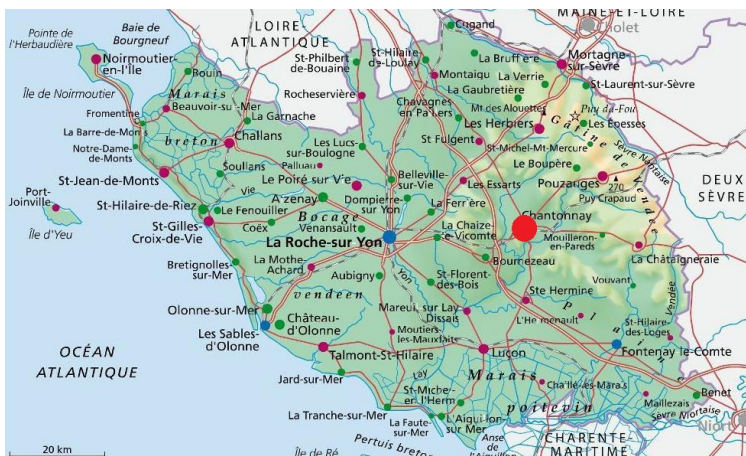


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R DE CHANTONNAY

Oblitération type G7
Modèle 3

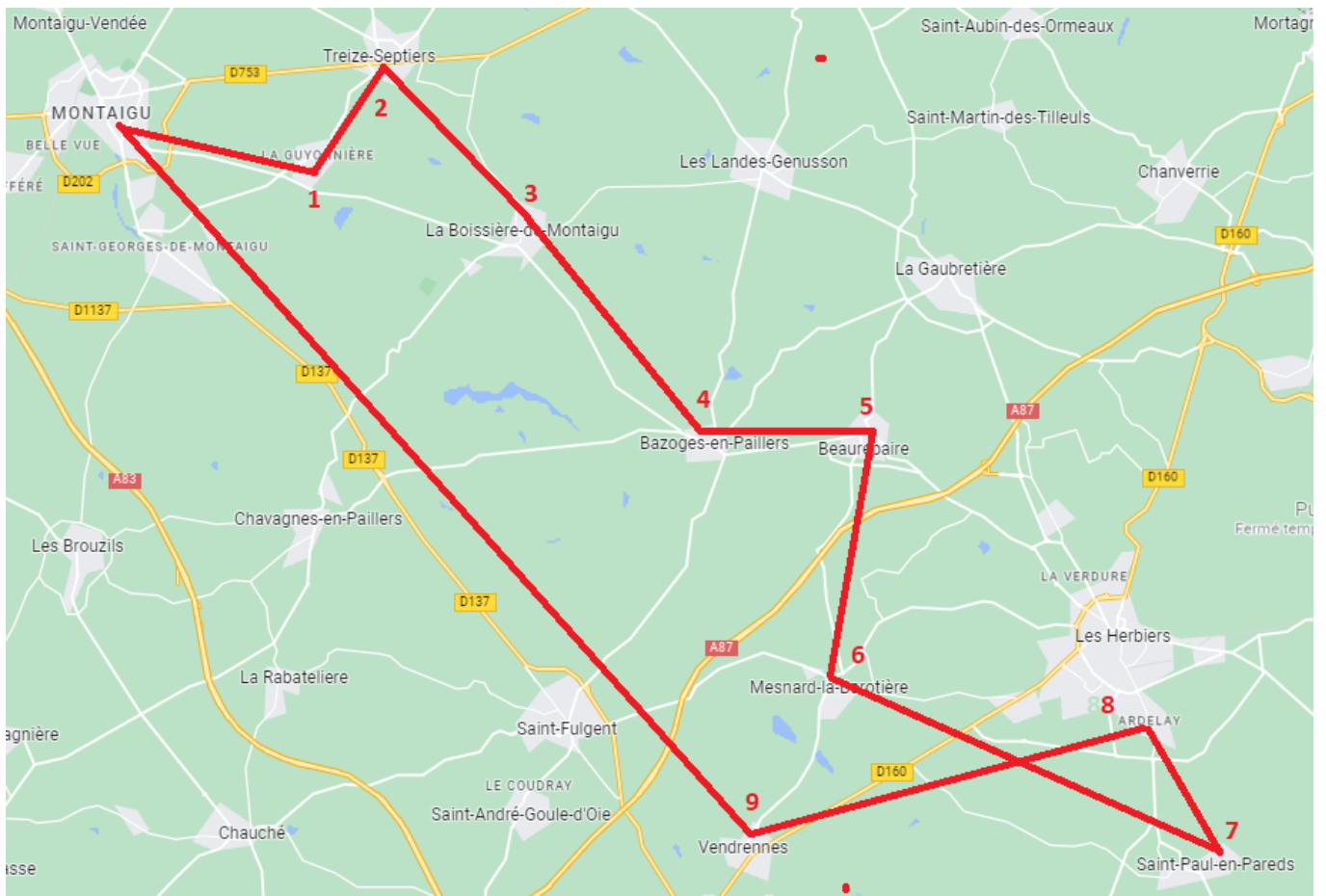


Enveloppe du 18 septembre 1958 de la localité n°6 (Saint-Mars-des-Prés) de la P.A.R. dont Chantonay était le bureau de rattachement.

La lettre pesant plus de 20 grammes, elle aurait dû être affranchie à 35 francs (tarif du 1^{er} juillet 1957). Elle a donc été taxée au double de l'insuffisance (15 x 2 = 30 centimes)

CIRCUIT DE MONTAIGU

- 1 La Guyonnière
- 2 Treize-Septiers
- 3 La Boissière-de-Montaigu
- 4 Bazoges-en-Pailleurs
- 5 Beaurepaire
- 6 Mesnard-la-Barotière *(passé à l'Oie C.P. n° 2 en 1961)*
- 7 Saint-Paul-en-Pareds
- 8 Ardelay
- 9 Vendrennes *(passé à l'Oie C.P. n° 1 en 1961)*



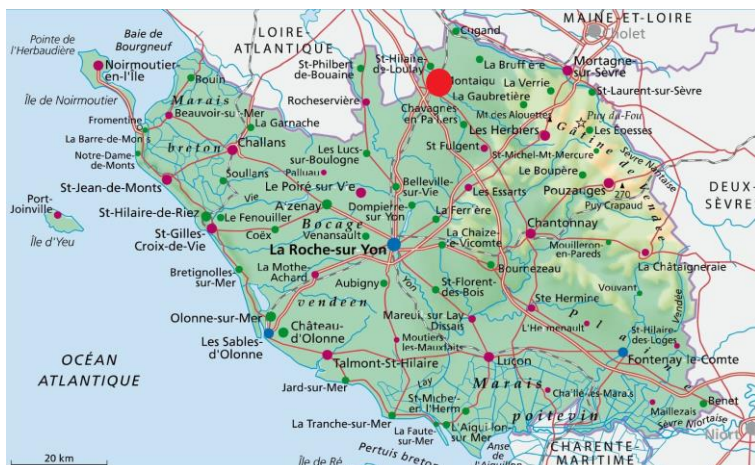


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R. DE MONTAIGU

Oblitération type G7



Enveloppe du 9 juillet 1965 de la localité **n°1 (La Guyonnière)** de la P.A.R.
dont **Montaigu** était le bureau de rattachement.
Le courrier est à destination de Paris.

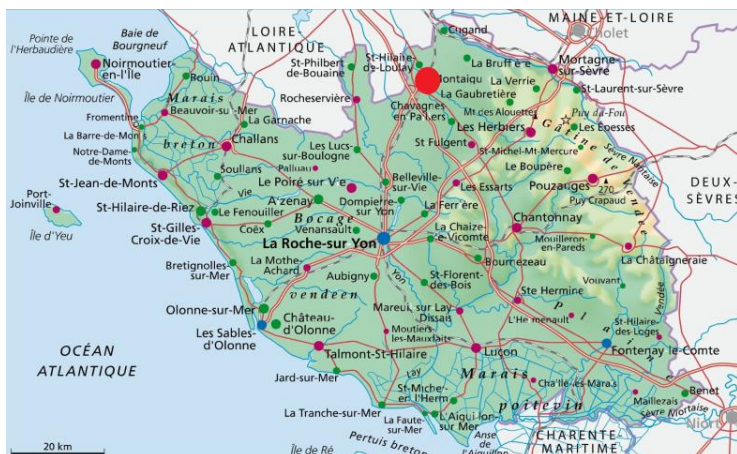


MARQUES POSTALES DE VENDEE

P.A.R. DE MONTAIGU



Oblitération type G7



Enveloppe du 9 août 1960 de la localité **n°2 (Treize-Septiers)** de la P.A.R.
dont **Montaigu** était le bureau de rattachement.
Le courrier est à destination de Cholet.

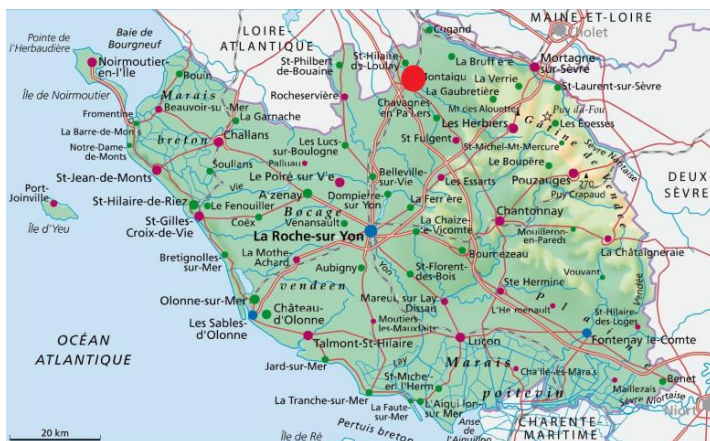


MARQUES POSTALES DE VENDEE

P.A.R. DE MONTAIGU



Oblitération type G7
Modèle 2 tardif

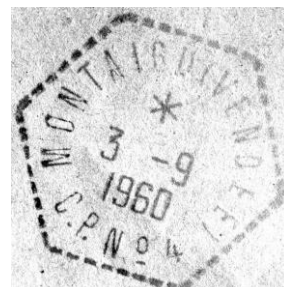


Enveloppe pour Nantes du 12 octobre 1964 de la localité **n°3 (la Boissière-de-Montaigu)** de la P.A.R. dont **Montaigu** était le bureau de rattachement.

Cette oblitération hexagonale formée de pointillés indique un circuit postal (lettres **C.P.**). Cette oblitération était utilisée par la **Poste Automobile Rurale**.

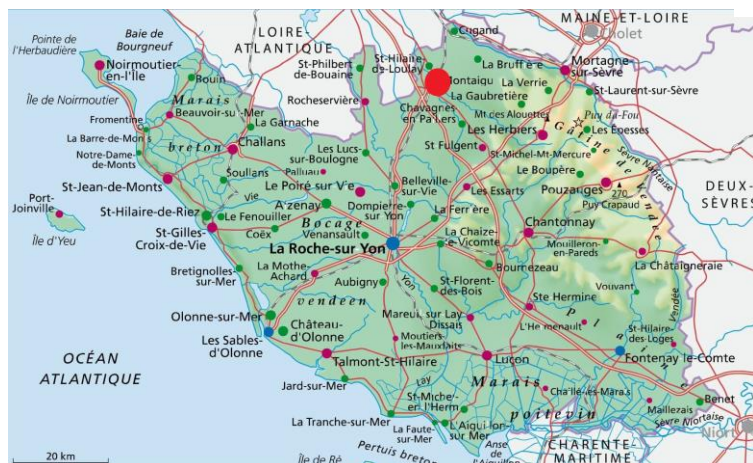


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R. DE MONTAIGU

Oblitération type G7



Enveloppe du 3 septembre 1960 de la localité **n°4 (Bazoges-en-Paillers)** de la P.A.R.
dont **Montaigu** était le bureau de rattachement.
Le courrier est à destination de Cholet.

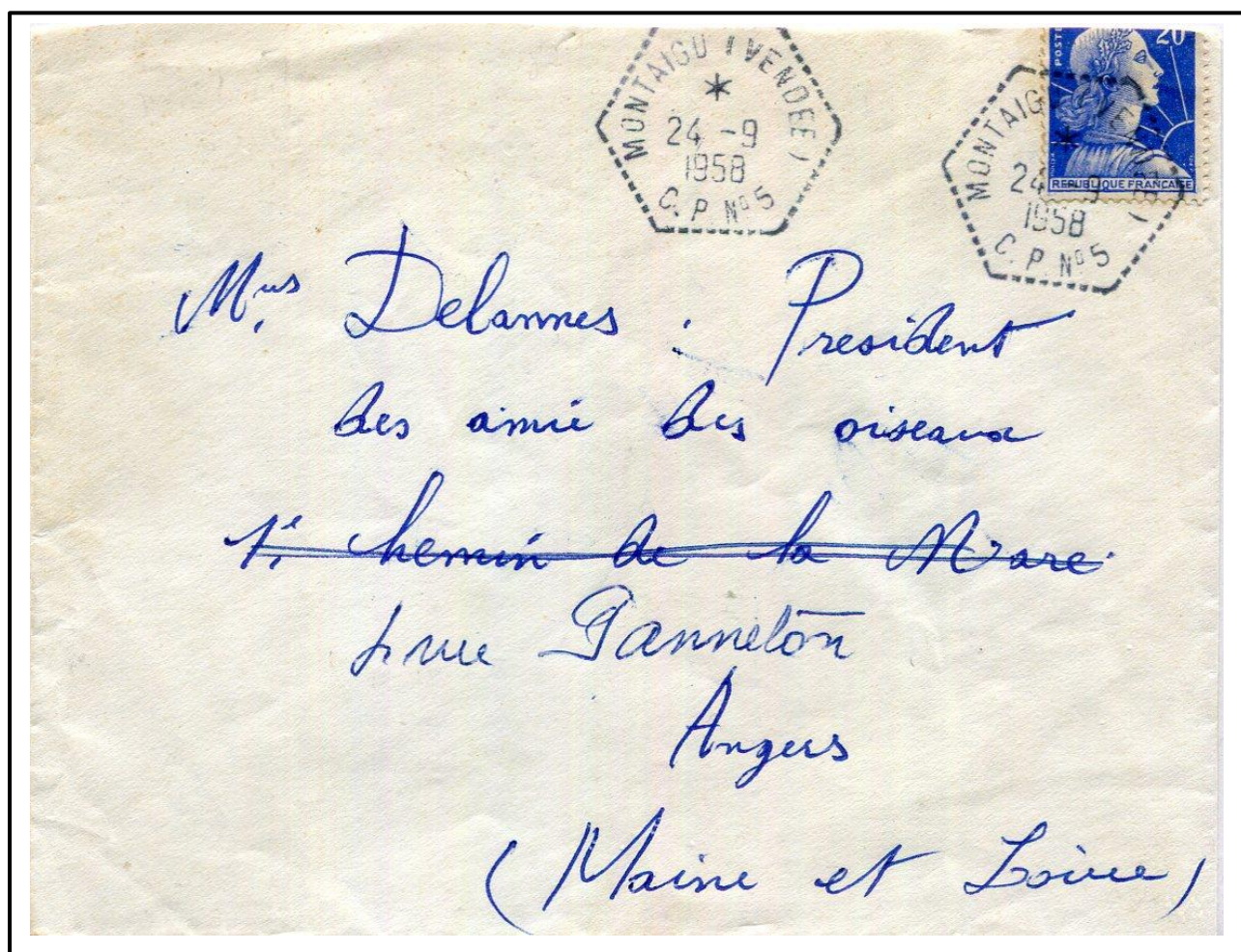
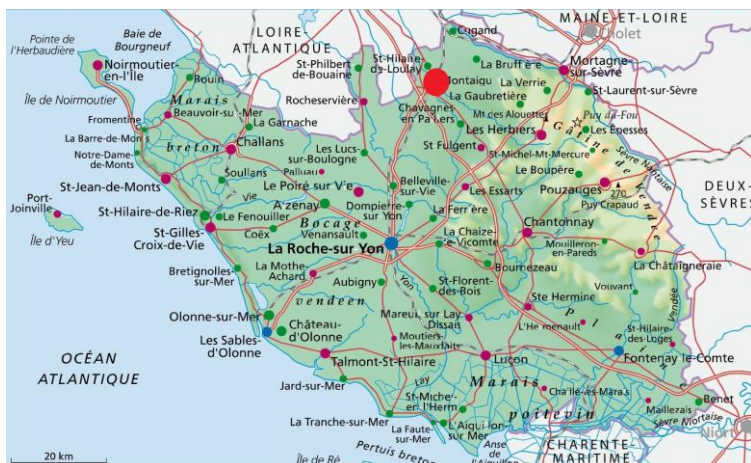


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R. DE MONTAIGU

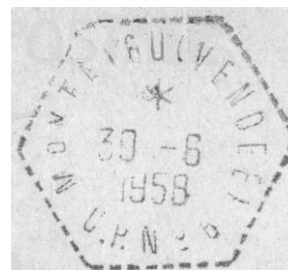
Oblitération type G7



Enveloppe du 24 septembre 1958 de la localité **n°5 (Beaurepaire)** de la P.A.R.
dont **Montaigu** était le bureau de rattachement.
Le courrier est à destination d'Angers.

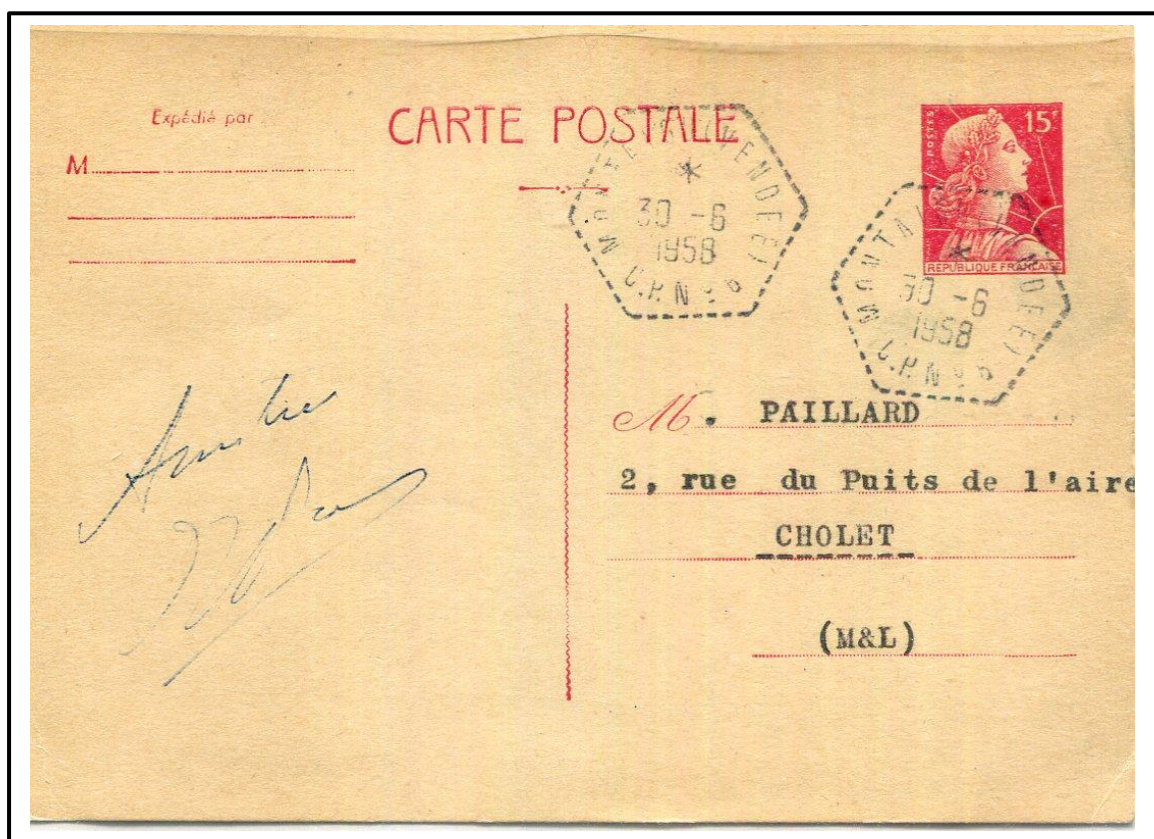
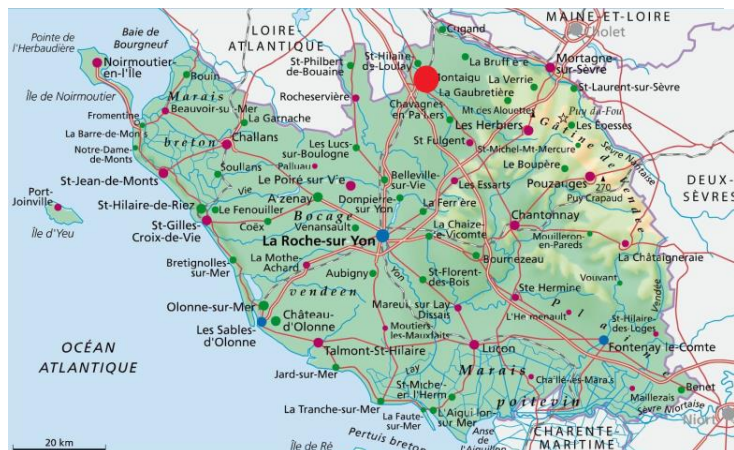


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R DE MONTAIGU

Oblitération type G7
Modèle 2



Entier postal référencé 1011-CP1 daté du 30 juin 1958 de la localité **n°6**
(**Mesnard-la-Barotière**) de la P.A.R. dont **Montaigu** était le bureau de rattachement.



MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R DE MONTAIGU

Oblitération type G7
Modèle 2



Enveloppe du 26 octobre 1964 de la localité **n°7 (Saint-Paul-en-Pareds)**
de la P.A.R. dont **Montaigu** était le bureau de rattachement à destination
de Cholet (Maine et Loire)

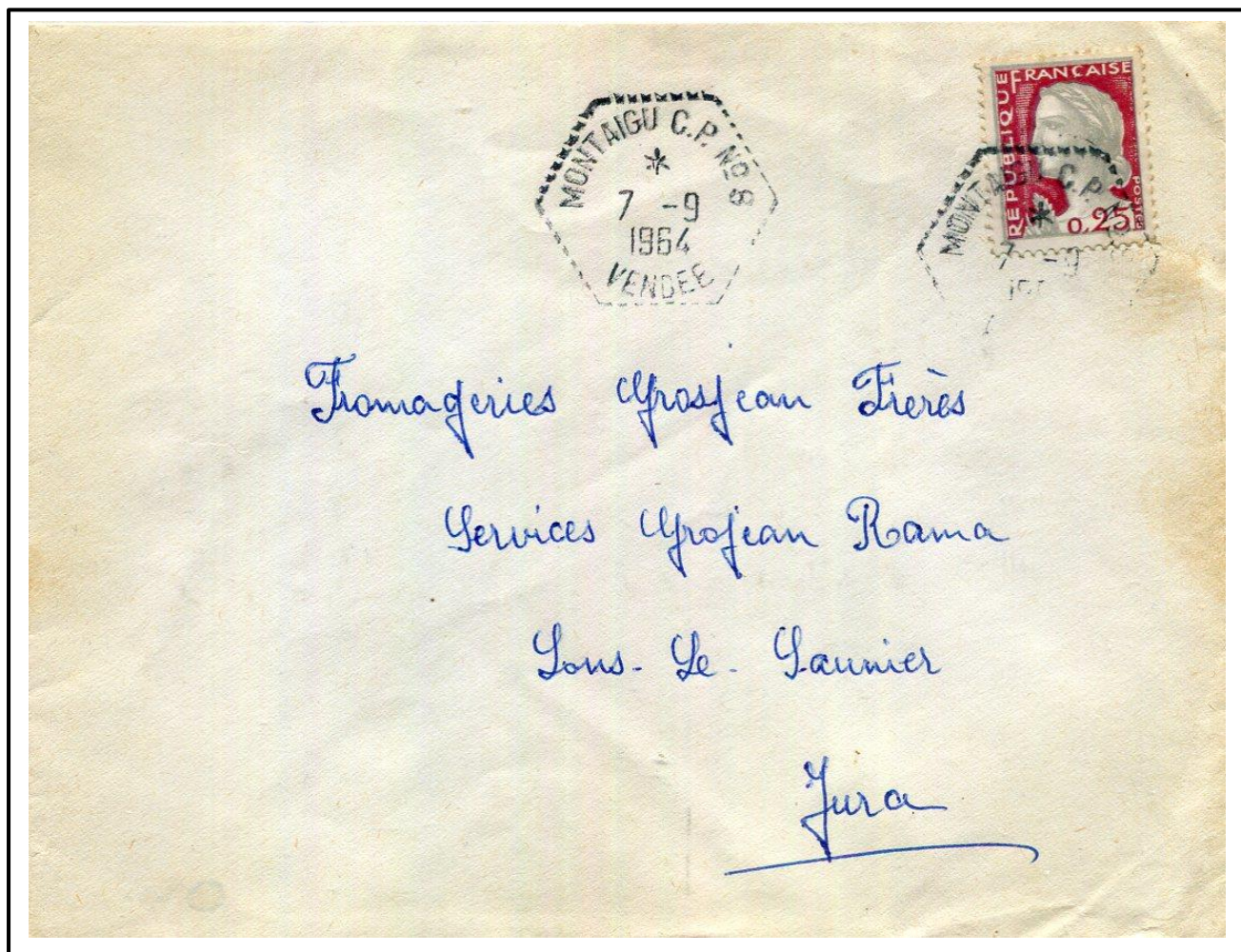
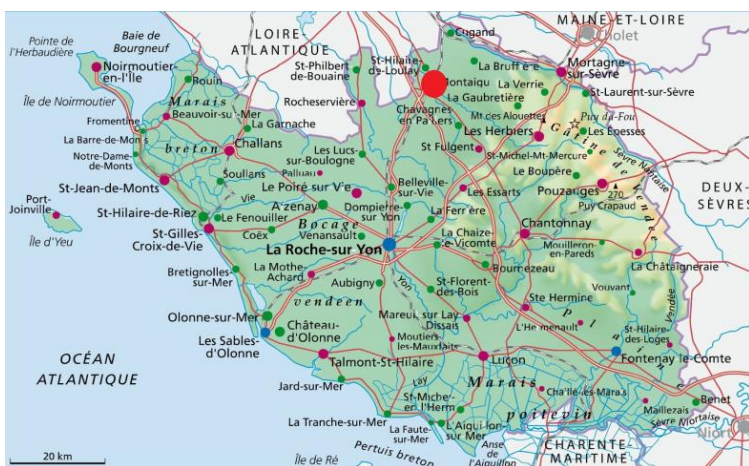


MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G7
Modèle 3

P.A.R. DE MONTAIGU



Enveloppe du 7 septembre 1864 de la localité **n°8 (Ardelay)** de la P.A.R. dont **Montaigu** était la commune de rattachement, à destination de Lons-le-Saunier (Jura)

CIRCUIT DE LA MOTHE-ACHARD

- 1 St-Georges-de-Pointindoux
- 2 Martinet
- 3 Saint-Julien-des-Landes
- 4 Saint-Mathurin
- 5 Sainte-Foy
- 6 Le Girouard
- 7 La Chapelle-Achard



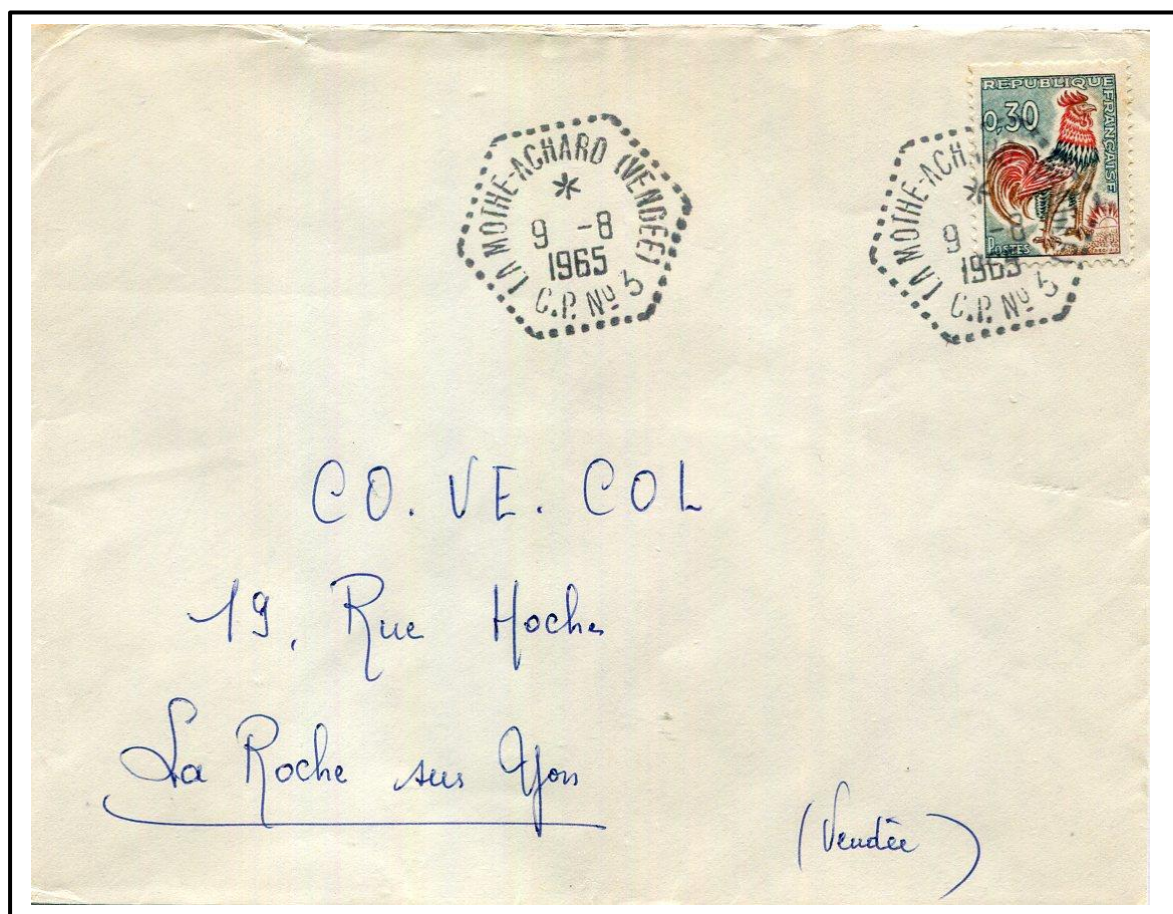


MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G7

P.A.R DE LA MOTHE-ACHARD



Enveloppe du 9 août 1965 de **la localité n°3 (Saint-Julien des Landes)** de la P.A.R. dont **La Mothe-Achard** était le bureau de rattachement à destination de La Roche-sur-Yon (Vendée)



MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G6
Modèle 2

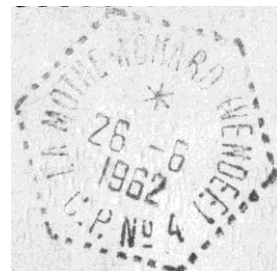
P.A.R DE LA MOTHE-ACHARD



Enveloppe du 3 mai 1945 de la localité **n°4 (Saint-Mathurin)** de la P.A.R. dont **la Mothe-Achard** était le bureau de rattachement à destination du château de Pulteau à Bazoges en Pareds (Vendée)

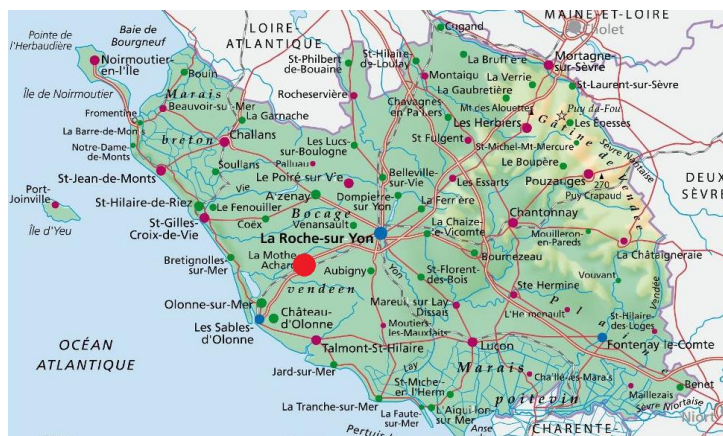


MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G7
Modèle 2

P.A.R DE LA MOTHE-ACHARD



Enveloppe du 26 juin 1962 de la localité **n°4 (Saint-Mathurin)** de la P.A.R.
dont **la Mothe-Achard** était le bureau de rattachement à destination
de la Roche-sur-Yon (Vendée)



MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G7

P.A.R. DE LA MOTHE-ACHARD



Enveloppe du 29 octobre 1963 de la localité **n°6 (Le Girouard)** de la P.A.R.
dont **La Mothe-Achard** était le bureau de rattachement.
Le courrier est à destination de La Roche-sur-Yon (Vendée)



MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type A9
Type R

P.A.R DE LA MOTHE-ACHARD



Enveloppe en franchise postale du 23 septembre 1967 de la localité **n°7 (la Chapelle-Achard)** de la P.A.R. dont **la Mothe-Achard** était le bureau de rattachement.

Les empreintes au type R sont rares

CIRCUIT DE SAINTE-HERMINE

- 1 Saint-Jean-de-Beugné
- 2 Saint-Aubin-la-Plaine
- 3 Saint-Etienne-de-Brillouet
- 4 Thiré
- 5 La Chapelle-Thémer
- 6 Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine
(passé à l'Oie C.P. n° 1 en 1962)

- 7 Saint-Juire-Champgillon
- 8 Saint-Valérien
- 9 Saint-Martin-des-Fontaines
(passé à l'Oie C.P. n° 3 en 1962)
- 10 Saint-Cyr-des-Gâts
(passé à l'Oie C.P. n° 2 en 1962)
- 11 Saint-Laurent-de-la-Salle
(passé à l'Oie C.P. n° 2 en 1962)



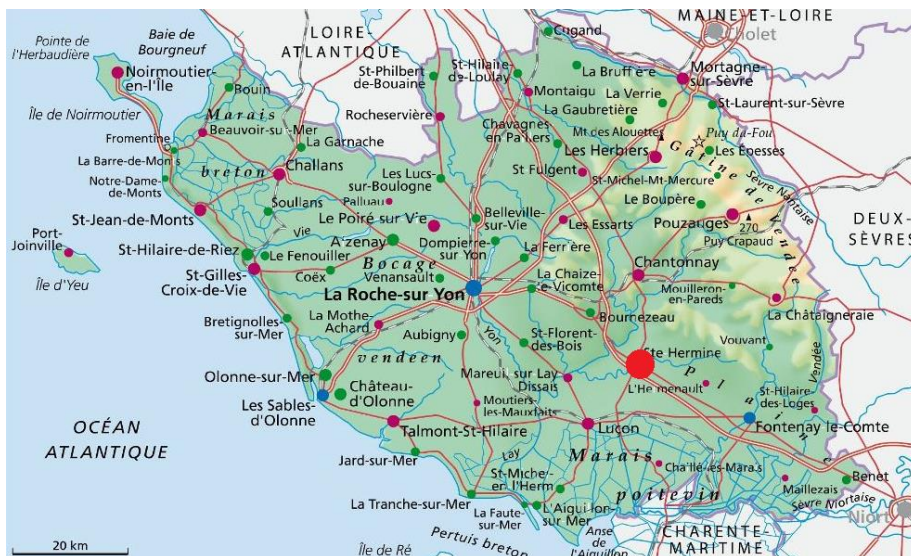


MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G6
Modèle 2

P.A.R. DE SAINTE-HERMINE



Enveloppe du 1^{er} juin 1936 de la localité **n°1 (Saint-Jean-de-Beugné)** de la P.A.R. dont **Sainte-Hermine** était le bureau de rattachement à destination de Sainte-Hermine. Ce circuit a été mis en service le 16 mars 1931.

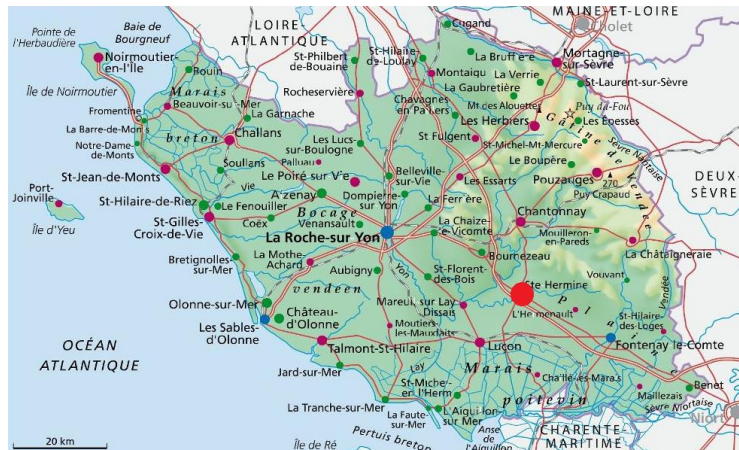


MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G7
Modèle 2 tardif

P.A.R. SAINTE-HERMINE



Enveloppe du 15 juillet 1963 de la localité **n°1 (Saint-Jean-de-Beugné)** de la P.A.R. dont **Sainte-Hermine** était le bureau de rattachement, lettre à destination de Nantes.

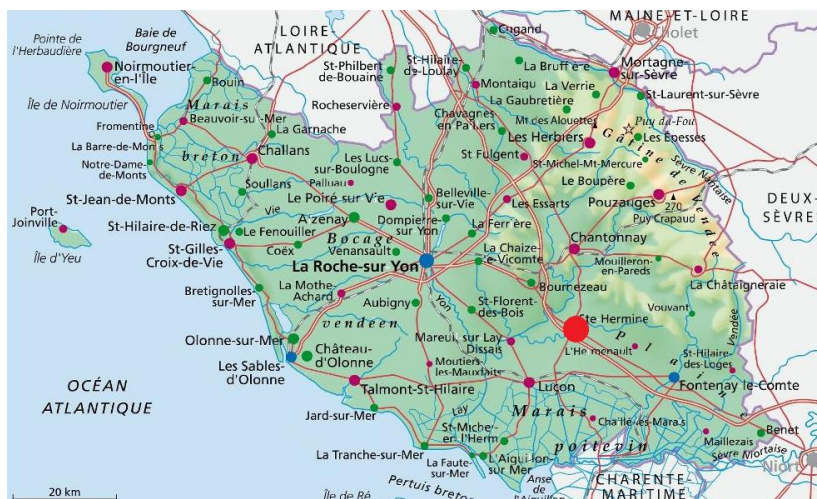


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R DE SAINTE-HERMINE

Oblitération type G6
(modèle n° 2)



Enveloppe du 30 août 1937 de la localité **n°3 (Saint-Etienne-de-Brillouet)** de la P.A.R. dont **Sainte-Hermine** était le bureau de rattachement.

Le circuit de Sainte-Hermine a été mis en route le 16 mars 1931.

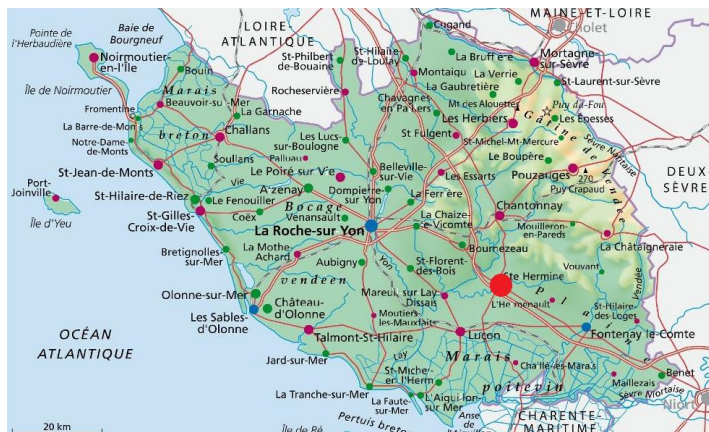


MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G7
(modèle n° 2)

P.A.R DE SAINTE-HERMINE



Enveloppe du 18 avril 1962 de la localité **n°6 (Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine)** de la P.A.R. dont **Sainte-Hermine** était le bureau de rattachement.

Le circuit de Sainte-Hermine a été mis en route le 16 mars 1931.

La commune de Saint-Martin-Lars-en-Ste-Hermine passera dans le circuit de la Caillère en 1962 (C.P. n° 1)

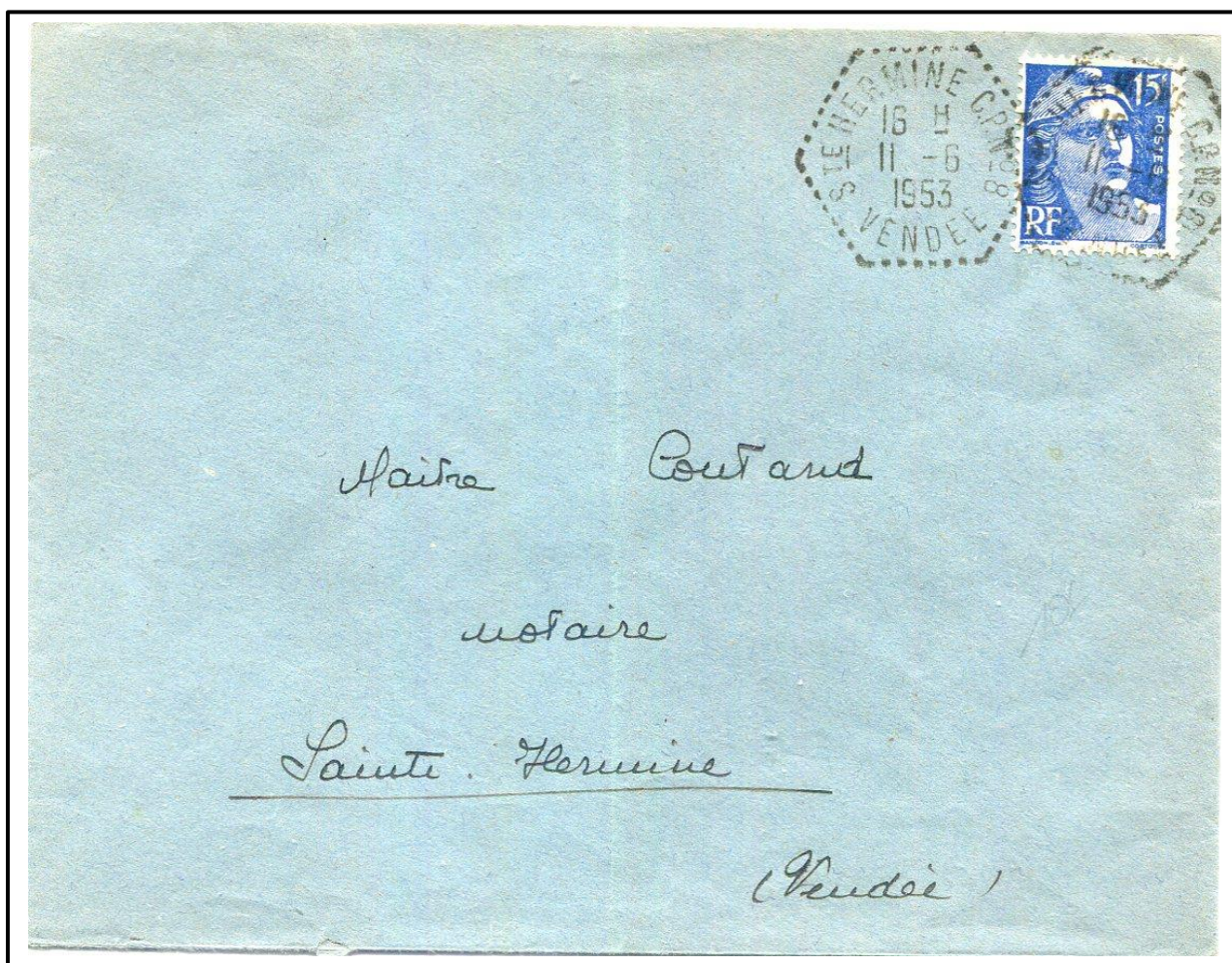
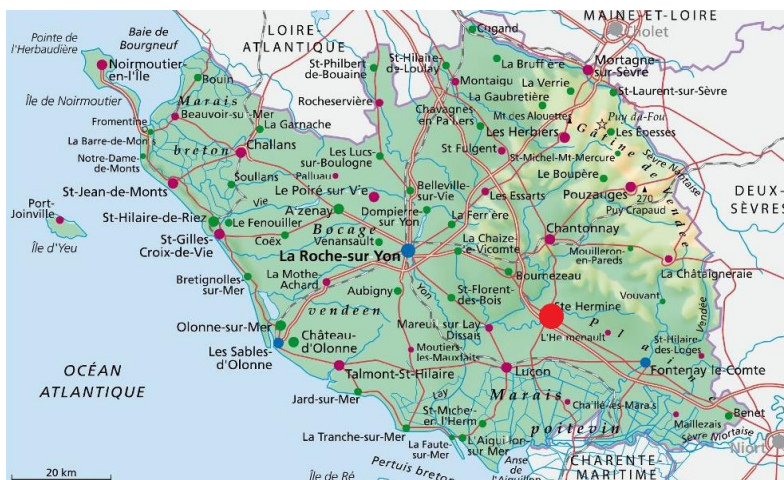


MARQUES POSTALES DE VENDEE



Oblitération type G7
Modèle 3

P.A.R DE SAINTE-HERMINE

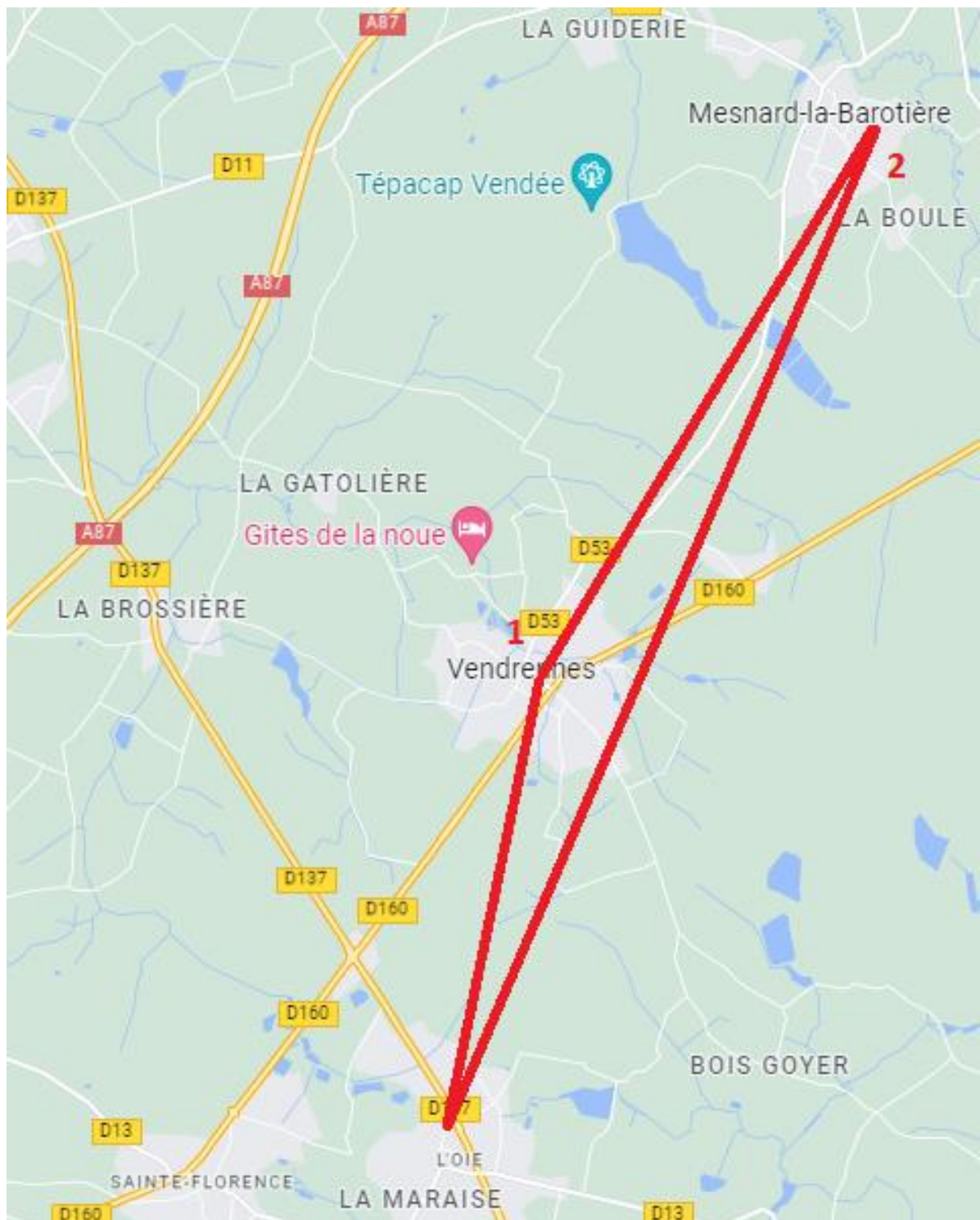


Enveloppe du 11 juin 1953 de la localité **n°8 (Saint-Valérien)** de la P.A.R. dont **Sainte-Hermine** était le bureau de rattachement, lettre à destination de Sainte-Hermine.

CIRCUIT DE L'OIE

- 1 Vendrennes
- 2 Mesnard-la-Barotière

Le circuit de L'Oie a été mis en service en 1961.



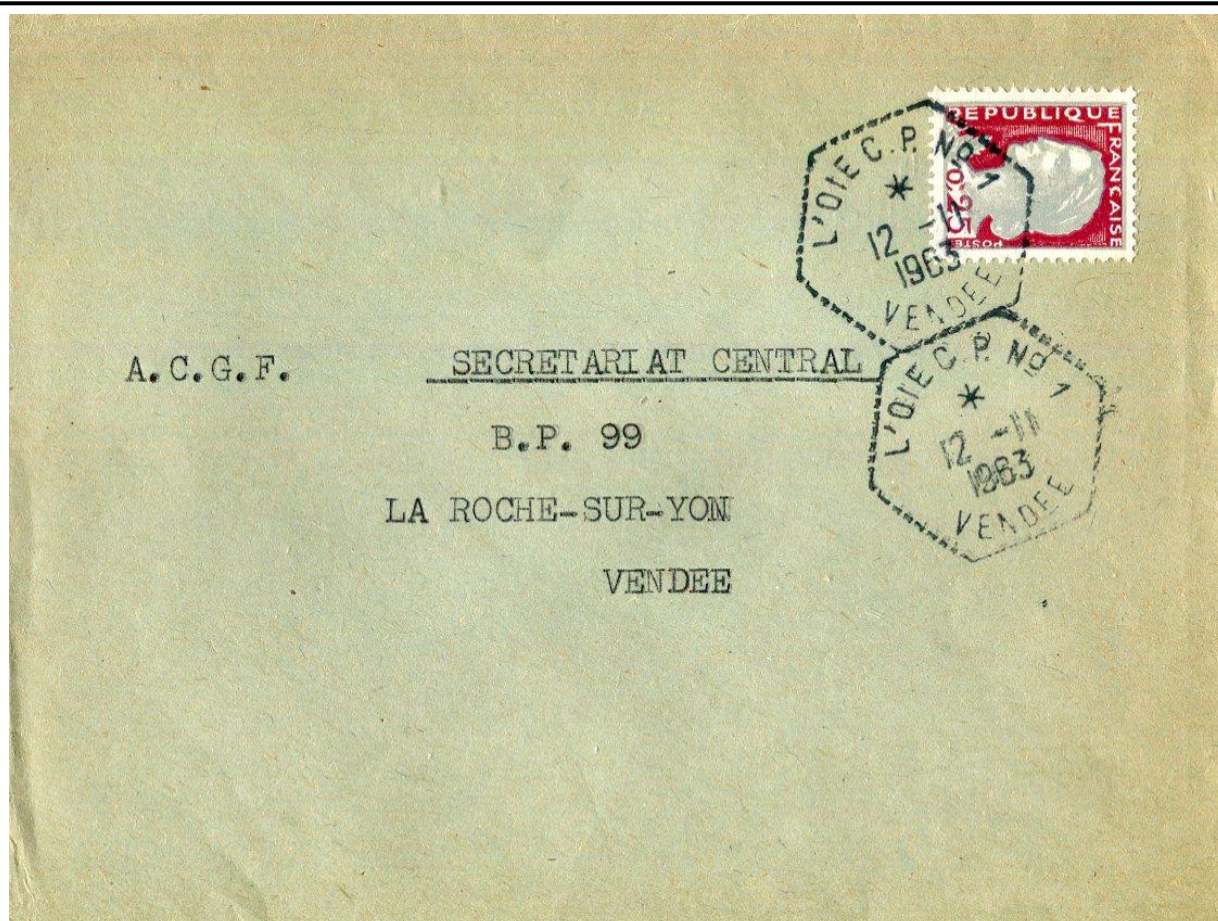


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R. DE L'OIE

Oblitération type G7



Enveloppe du 12 novembre 1863 de la localité **n°1 (Vendrennes)** de la P.A.R.
dont la commune de **L'Oie** était le bureau de rattachement.

L'Oie est une ancienne commune française. Le bureau créé en 1895 remplace d'abord « le Fougerais » puis « Les Quatre Chemins de l'Oie » et enfin « Sainte-Florence de l'Oie ».



MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R. DE L'OIE

Oblitération type G7



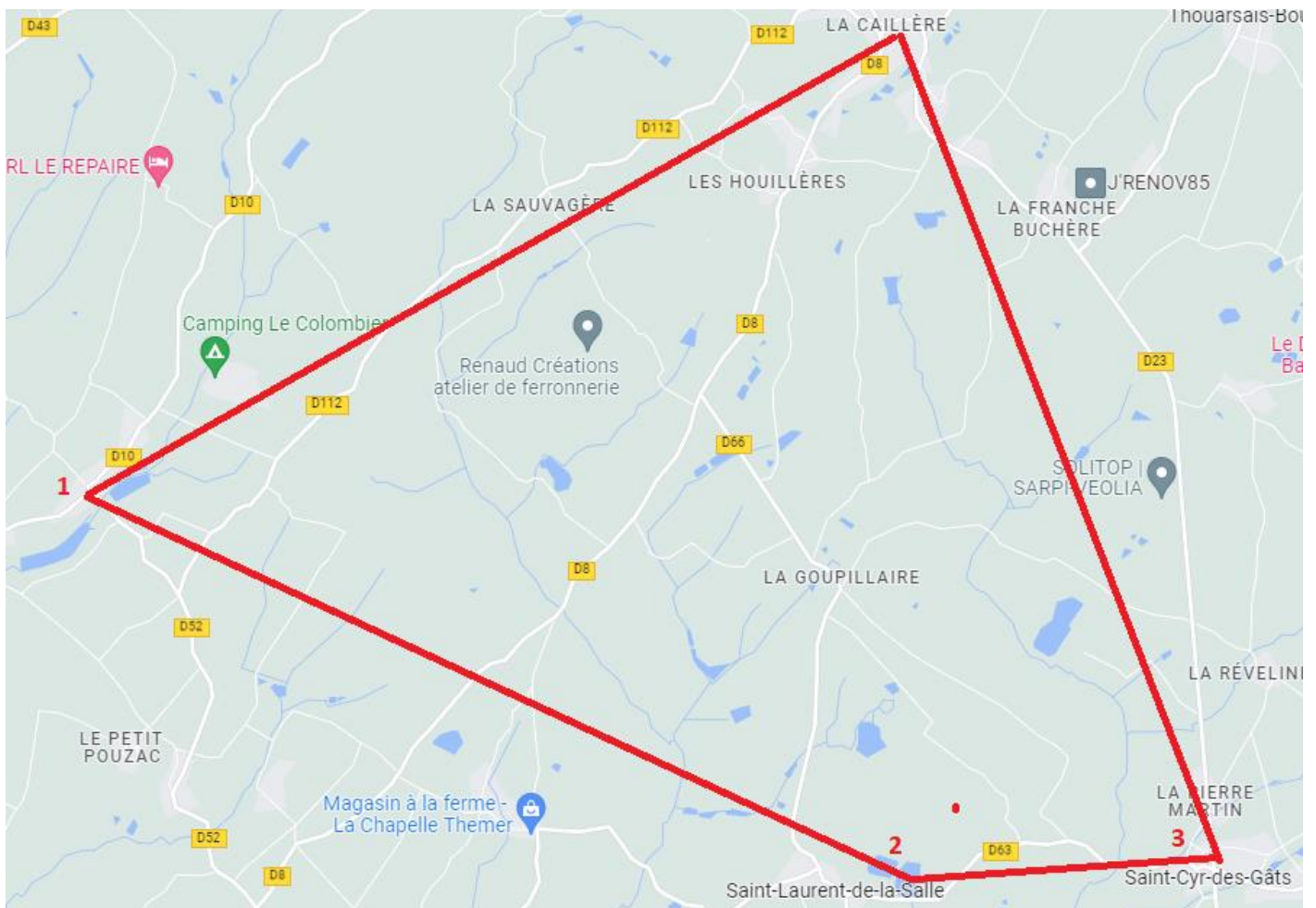
Enveloppe du 31 août 1964 de la localité **n°2 (Mesnard-la-Barotière)** de la P.A.R. dont la commune de **L'Oie** était le bureau de rattachement.

L'Oie est une ancienne commune française située dans le département de la Vendée en région Pays de la Loire. Au 1^{er} janvier 2016, elle devient l'une des quatre communes déléguées des Essarts-en-Bocage.

CIRCUIT DE LA CAILLÈRE

- 1 Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine
- 2 Saint-Laurent-de-la-Salle
- 3 Saint-Cyr-des-Gâts

Afin de réduire le circuit de Sainte-Hermine, le circuit de La Caillère a été mis en service en 1962.



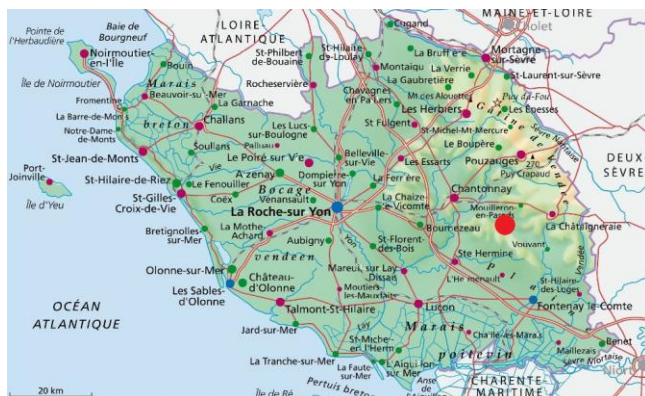


MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R DE LA CAILLÈRE

Oblitération type G7
Modèle 3



Enveloppe du 31 décembre 1966 de la localité **n°2 (Saint-Laurent-de-la-Salle)** de la P.A.R. dont **La Caillère** était le bureau de rattachement.

Auparavant, le village de Saint-Laurent-de-la-Salle était rattaché au circuit de Saint-Hermine (Circuit n° 11). A partir de 1962, il est rattaché à celui de la Caillère nouvellement créé. Depuis 1975, la Caillère et Saint-Hilaire-des-Bois ne forment qu'une commune, celle de la Caillère-Saint-Hilaire.



MARQUES POSTALES DE VENDEE



P.A.R DE LA CAILLÈRE

Oblitération type G7
Modèle 3



Enveloppe du 26 octobre 1963 de la localité **n°3 (Saint-Cyr-des-Gâts)** de la P.A.R. dont **La Caillère** était le bureau de rattachement.

Auparavant, le village de Saint-Cyr-des-Gâts était rattaché au circuit de Saint-Hermine (Circuit n° 10). A partir de 1962, il est rattaché à celui de la Caillère nouvellement créé. Depuis 1975, la Caillère et Saint-Hilaire-des-Bois ne forment qu'une commune, celle de la Caillère-Saint-Hilaire.